

Inspection
éducation nationale
circonscription
Versailles



Nom et adresse de l'Ecole

Ecole maternelle Les 3 Pommiers
1 impasse du docteur Wapler
78000 VERSAILLES

**Procès Verbal de la Réunion du Conseil d'Ecole n° 2
en date du mardi 11/03/2025**

<u>Education Nationale</u>	<u>D.D.E.N.</u>	<u>Parents d'élèves</u>	<u>Commune</u>
<u>Présents :</u> Directrice : Marie Pépion <u>Enseignants :</u> Cecil a Maillard Yann Taillanter Marie-Pierre Maroteaux <u>absents excusés :</u> Laurence Breton (I.E.N.)		<u>Présents :</u> Caroline Cerezo Soudan(LIPEM) Farouk Amghar (LIPEM) Charlotte d'Archirbaud (LIPEM) Donia Bouallègue (LIPEM) <u>absents excusés :</u>	<u>Présents :</u> Nicole Hajjar (Maire adjointe déléguée à l'enseignement) <u>absents excusés :</u>

Désignation de la secrétaire de séance :

Madame Maroteaux

Signature Secrétaire de Séance :

Signature Président Conseil d'Ecole :

Madame Pégion, directrice de l'école, ouvre la séance en remerciant chacun pour sa présence à ce deuxième conseil d'école de l'année.

Préparation de la rentrée scolaire de septembre 2025 :

*Le nombre d'élèves inscrits est actuellement de 100 répartis sur 4 classes.

Pour la rentrée prochaine, l'inscription administrative des futurs élèves est ouverte en mairie depuis le 3 février.

Chaque famille peut ainsi procéder à l'inscription de son ou de ses enfants (notamment celles des enfants nés en 2022) jusqu'au 30 avril.

Pour toutes informations ou questions, merci de contacter la mairie de Versailles par téléphone au **01-30-97-85-55** ou sur le portail **demarches.versailles.fr**.

Madame la Directrice reçoit les parents pour l'**admission** de leur(s) enfant(s), **sur rendez-vous**. Les demandes de rendez-vous se font par mail au 0782278c@ac-versailles.fr.

Cette rencontre est l'occasion de visiter l'école, de prendre connaissance des informations essentielles pour la rentrée, notamment la rentrée échelonnée pour les petites sections.

Chaque famille reçoit, lors du RV d'admission, une plaquette de l'école regroupant toutes les informations indispensables.

*Dès le **vendredi 14 mars**, par le biais du cahier de liaison, il sera procédé à l'enquête de rentrée afin de connaître les projets de changements d'école envisagés par les familles (déménagement, demande de dérogation, CHAM,...),

Nous vous remercions de renseigner le plus rapidement possible le document relatif à cette enquête et de le rapporter au plus tard **le vendredi 21 mars**.

Le résultat nous offrira une estimation du nombre d'élèves potentiellement inscrits pour la rentrée prochaine.

Cette information nous permettra d'avoir une visibilité sur la prochaine configuration des classes et de préparer au mieux la rentrée.

***Pour les élèves entrant au CP, à l'école élémentaire Wapler,**

Afin de faciliter les démarches des familles, la Direction de l'Éducation de la mairie inscrit automatiquement les enfants de grande section entrant en CP dans leur école de secteur.

Les certificats d'inscription en CP sont ensuite transmis aux directeurs d'école de maternelle.

Lorsqu'elle les recevra, courant avril/mai, Madame Pégion, la directrice de la maternelle, remettra ces certificats d'inscription en CP **directement** à Madame Duret, la directrice de l'école Wapler.

Madame Pégion remercie par avance les familles dont les enfants n'iront pas à l'école Wapler de se manifester auprès d'elle.

Vie de l'école : Projets, événements, activités et spectacles (passés et à venir):

Sécurité à l'école :

Sécurité incendie : Pour rappel, ces exercices ont pour objectif d'apprendre aux enfants à évacuer l'école, rapidement, dans le calme et dans l'ordre.

Le deuxième exercice de l'année a eu lieu le jeudi 06 février. Les élèves se sont regroupés calmement sous le préau de la cour de récréation.

PPMS (plan particulier de mise en sécurité) face aux risques majeurs (Météorologiques, naturels ou industriels, attentat ou intrusion) : Pour rappel, cet exercice a lieu 2 fois par an dans tous les

établissements scolaires. Il a pour objectif de permettre à la communauté scolaire (élèves et adultes de l'école) de se préparer en cas d'incident majeur ou d'intrusion.

À noter :

Le second PPMS (risques météorologiques, naturels ou industriels) s'est déroulé le **28 novembre**, dans le calme.

Rappel : En cas d'intrusion ou d'exercices « face aux risques majeurs », il est demandé aux parents de bien suivre les consignes des enseignants et/ou des animateurs du périscolaire.

Exp : ne pas chercher à entrer dans l'établissement si l'alarme est en marche.

coopérative scolaire et subvention mairie:

- Les photos de classe ont permis de collecter 604.20 euros pour la coopérative scolaire. Nous vous en remercions.

OCCE : Madame Pégion informe que la coopérative a déjà subventionné, depuis septembre, les jouets et les jeux pour Noël (dans chaque classe) pour un montant de 656.79 euros, ainsi que les 2 spectacles de Noël pour un montant global de 1180 euros (voir détail des spectacles ci-dessous).

Mairie : cette année, la mairie financera la sortie de l'école entière au théâtre Montansier le 16 mai ainsi que les kits papillons que nous recevrons le 12 juin.

Pour cela, nous tenons à remercier encore une fois la mairie pour les subventions qu'elle octroie aux écoles de Versailles.

Les spectacles de Noël :

Le vendredi 13 décembre, tous les élèves de PS et de MS ont assisté au spectacle « Plume, apprenti lutin » dans la médiathèque de l'école. Ce spectacle a rencontré beaucoup de succès.

Le jeudi 19 décembre, les élèves de GS des classes 4 et 5 sont allés au théâtre Montansier voir la représentation de Casse-Noisette.

Portes ouvertes du 1^{er} février :

L'organisation, avec inscription des familles sur des créneaux horaires de RV, a bien fonctionné. Elle a permis aux parents d'élèves de découvrir les différentes activités en cours dans la classe de leur(s) enfant(s). Cette manifestation est toujours très appréciée de tous, parents, enseignants et bien sûr enfants.

Un grand merci aux parents délégués pour leur accompagnement festif et chaleureux.

Les ateliers philo:

Les ateliers se poursuivent pour les élèves de MS et/ou de GS des classes 2, 4 et 5. Nous en ferons le bilan au dernier conseil d'école.

Cahier de réussites :

Comme annoncé au conseil d'école du 10 novembre, **concernant uniquement les GS et les MS**, le cahier de réussites (ou cahier de suivi des apprentissages) vous ont été remis le **7 février**.

Un rendez-vous individuel peut vous être proposé par l'enseignant de votre enfant si besoin.

N'hésitez pas à revenir vers l'enseignant(e) de votre enfant si vous avez des questions.

Rappel : pour les petites sections, ce livret sera remis aux familles le 20 juin.

Carnaval :

Le mardi 04 mars, l'école a fêté le carnaval. Les enfants sont arrivés déguisés (ou non selon leur choix) à l'école.

Nous vous remercions pour les crêpes apportées par les familles pour le goûter qui a suivi dans la journée.

Liaison GS/CE1 :

À partir du mardi 1^{er} avril et pour 8 séances (4 séances par classe de GS), des élèves de CE1 vont venir lire de petites histoires aux élèves des classes 4 et 5.

Ces lectures ont pour objectif de donner, l'envie de lire aux élèves de GS et de les familiariser également avec les locaux de l'école élémentaire.

Les séances se dérouleront soit dans la médiathèque de la maternelle soit dans la bibliothèque de l'école Wapler.

Projets liés au jardin et à la nature :

* Depuis le 3 mars, observation du résultat des plantations de bulbes effectuées en novembre et décembre. Puis reprise des APC jardinage en mai/juin pour toutes les classes : plantations diverses et entretien du jardin.

* Chaque classe va recevoir, le 12 juin, un kit d'observation de papillons (belle-dame). Les enfants pourront observer et étudier les différents stades du développement des insectes, leur mue, leur transformation.

Les espèces observées respectent la faune et la flore locales puisque ce sont des espèces européennes. Les insectes seront donc relâchés ensuite dans le jardin.

***Sortie au théâtre Montansier le 16 mai:**

Attention : La sortie prévue le 15 mai au théâtre Montansier est déplacée au vendredi 16 mai à 10h00.

En effet, Montansier a dû décaler notre date de réservation car le théâtre ne pouvait recevoir l'école entière le 15.

Nous irons donc voir le spectacle La Cuisine Musicale, « un moment musical ludique, festif et participatif particulièrement savoureux », le 16.

A cette occasion, chaque classe sollicitera des parents accompagnateurs. Vous pourrez-vous inscrire sur l'affiche apposée à la porte de la classe début avril.

Les Olympiades à l'école Wapler :

Le lundi 16 juin, les GS participeront aux Olympiades organisées par et à l'école élémentaire Wapler.

Cet événement, réservé exclusivement à nos GS, sera précédé de 3 après-midis d'entraînement, les mardis 20 mai, 3 juin et 10 juin.

Ces jours-là, les enfants devront venir impérativement en tenue de sport (jogging ou short, baskets, casquette).

KERMESSE :

L'école maternelle Les 3 Pommiers et l'école élémentaire Wapler seront réunies pour une grande fête commune de fin d'année.

Ainsi, cette kermesse se déroulera le samedi 28 juin dans la cour de l'école élémentaire Wapler. De nombreux stands (jeux, vente de gâteaux, ...) seront proposés.

Tous les parents sont invités à participer à l'élaboration et à la tenue des stands.

Pour toute information, Madame Pépion vous demande de contacter les parents d'élèves délégués à l'adresse suivante : parents3pommiers@yahoo.fr. Toutes les informations vous parviendront via le blog après les vacances de Printemps.

Tous les parents des nouveaux élèves, arrivant en septembre 2025, seront conviés à cette fête.

Questions diverses à la mairie :

*** rappel des travaux demandés par l'école:**

- la demande d'une pose de grillage pour réhausser le mur séparant la cour de récréation du parking est toujours d'actualité. La question de la sécurité s'impose car ce mur est facilement franchissable. Une solution pourra-t-elle être trouvée à court ou moyen terme ?

Réponse de la mairie (service des bâtiments):

La société AQUAVESC qui est propriétaire de cette parcelle a autorisé la Ville de Versailles à mettre en place une clôture au-dessus du mur mitoyen. Pas de date programmée à ce jour mais la directrice sera mise au courant.

-Les récentes réparations du revêtement de la cour qui ont été effectuées avant Noël sont déjà à revoir, voire à refaire car trop peu efficaces dans la durée. Serait-il possible de proposer quelque chose de plus pérenne ?

Réponse de la mairie (service des espaces verts) :

Le service des espaces verts est passé ce mardi 11 mars pour constater. Les réparations seront effectuées mercredi 19 mars.

*** question des parents d'élèves délégués:**

1- Sécurisation des abords de l'école

Nous avons bien conscience que la mairie est déjà investie sur ce sujet et que des choses ont déjà été mises en place (installation du stop à l'intersection de la rue Montbauron et de l'impasse Wapler, horaires de fermeture de l'impasse Wapler en lien avec les horaires d'ouverture des écoles Wapler et Trois Pommiers, installation de barrières de sécurité le long du trottoir de l'entrée de la rue Montbauron).

Deux points ont tout de même été soulevés concernant notamment les abords de l'école.

1.1- L'intersection des rues de Dangeau et Montbauron

Lorsque les voitures empruntent la rue de Dangeau, elles mordent de façon quasi systématique et largement le trottoir de gauche. La visibilité à l'entrée de cette rue étant quasi nulle, il serait opportun d'installer un plot à l'angle de ce trottoir, et ce afin de limiter les risques de heurts entre des véhicules qui vont souvent très vite dans cette rue et des enfants/familles/passants qui remontent la rue de Dangeau et ne sont pas vus par les automobilistes.

Réponse de la mairie (service de la voirie) :

Si on met un plot, les camions poubelles et pompiers ne passent plus.

1.2- La rue Montbauron

Les véhicules passant par cette rue roulent souvent très vite et le stop n'est pas toujours respecté. Afin de faire ralentir les automobilistes dans cette rue (très empruntée tant par les voitures que par les piétons), peut-on envisager l'installation d'un ralentisseur dans la section de la rue Montbauron entre la rue Jouvencel et le stop mentionné précédemment ?

Réponse de la mairie (service de la voirie) :

L'implantation d'un ralentisseur n'aurait aucun impact sur le respect ou non du stop. En outre, les ralentisseurs peuvent engendrer d'importantes nuisances sonores et vibratoires pour les riverains. Enfin, les vitesses pratiquées sont déjà très faibles (vitesse moyenne 22km/h dans la section sans intersection), notamment aux heures d'entrée/sortie d'école.

1.3- Le croisement rue Montbauron/rue Saint-Simon

Il arrive fréquemment que des véhicules venant de la rue Saint-Simon tournent à droite et se retrouvent en sens inverse de la circulation de la rue Montbauron.

Cela est dû au mauvais positionnement du sens interdit le rendant peu visible des automobilistes. Cette situation est autant dangereuse pour les piétons que pour les voitures qui arrivent de la rue Montbauron.

Nous suggérons d'installer un panneau « Interdiction de tourner à droite » au bout de la rue Saint-Simon pour éviter des accidents potentiels.

Cette demande n'ayant pas été annexée à l'ordre du jour, puisque formulée tardivement, nous la reposerons au prochain conseil d'école

2- L'intimité des garçons dans les toilettes

Bien que des panneaux soient installés entre les urinoirs des garçons dans certains toilettes de l'école, ceux-ci ne garantissent pas une totale intimité des garçons. Est-il envisageable de faire installer des cabines à portes de même nature que pour les sièges de toilettes ?

Réponse de la mairie (service des bâtiments):

Cette opération nécessite un devis avec le prestataire au marché d'entretien. Une visite peut-être réalisée avant les vacances de printemps. Toutefois, cette demande n'est pas budgétée à ce jour.

3- un dernier point a été ajouté le 11février : Quel projet pour le bâtiment et le parc de l'Heure Joyeuse ?

Avec le déménagement programmé de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, les parents d'élèves s'interrogent sur le devenir du parc attenant.

Dans le cadre de la vie du quartier Montbauron-Clémenceau, il est triste de voir partir cette bibliothèque jeunesse, qui était de plus particulièrement pratique pour l'école des Trois Pormiers. Nous souhaitons donc savoir ce qu'il va advenir de ce parc, dans lequel de nombreuses familles du quartier et de l'école en particulier se retrouvent en fin de journée, les mercredis et les week-end. Ce parc restera-t-il ouvert ? Doit-il fermer ? Dans ce cas, une alternative de qualité et à proximité immédiate est-elle envisagée afin de maintenir le cadre de vie des familles de ce quartier ?

Des parents du quartier ont par ailleurs mis en place une pétition afin de faire savoir à la Ville leur attachement à cette infrastructure.

Réponse de la mairie (service des bâtiments):

Le parc restera ouvert selon les engagements de M. Le Maire.

Madame la directrice remercie tous les participants et clôture la séance du conseil d'école à 19h05 .

Rappel : le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 13 juin 2025.